

Hannah Farnham SAWYER LEE, *Mémoires de Pierre Toussaint, né esclave à Saint-Domingue (Haïti)*. Trad. de l'anglais. Introduction, notes et annexes du P. Maurice Elder Hyppolite. Pétion-Ville, Bureau de Promotion de la cause de Pierre Toussaint, 1997.

Dans cette traduction vous trouverez entre barres obliques la pagination de l'original anglais et entre crochets celle de l'édition française de 1997 reproduite ici avec de légères corrections. Les notes sont de M. E. Hyppolite, sauf indication contraire.

PTP = Pierre Toussaint Papers (New York Public Library).

Les références en notes renvoient à l'édition imprimée de 1997.

ANNEXES

6. Historique du Procès de canonisation de Pierre Toussaint

[225]

L'excellence de la vie chrétienne de Pierre Toussaint est une réalité amplement reconnue et publiquement exprimée de son vivant. Tous, noirs ou blancs, Français ou Irlandais, catholiques ou protestants, riches et pauvres, domestiques et patrons, jeunes et vieux trouvaient en lui l'ami, le conseiller, le bienfaiteur, le serviteur, le prochain dont ils avaient besoin. Aux États-Unis, en Haïti, au Canada, en France, à la Jamaïque, aucun de ceux qui l'avaient rencontré ne l'oubliaient. À sa mort, sa mémoire continua à être vivante dans toutes les familles qui avaient été touchées par sa charité. La rédaction même des *Mémoires de Pierre Toussaint* par son amie Hannah F. Sawyer Lee, nous prouve l'estime, l'affection et le respect qu'on ressentait pour lui. Les familles Schuyler, Binsse, Lafarge maintinrent le feu de sa connaissance au long du siècle qui suivit sa mort. Le « Catholic Interracial Council », la « Interracial Review » et le « O'Reilly Committee for Interracial Justice » aidèrent à conserver sa renommée de sainteté. Le P. Charles H. McTague après des recherches minutieuses retrouva sa tombe et, en 1951, le Cardinal Francis Spellman procéda à la bénédiction d'une plaque en l'honneur de Pierre qu'on y plaça. Un jour avant le centenaire de sa mort, le 29 juin 1953 une messe solennelle fut célébrée à l'église S. Pierre de la rue Barclay à la fin de laquelle une plaque de bronze placée sur le mur extérieur de l'église fut dévoilée et bénie par Mgr Joseph P. Donahue. En dehors de quelques articles et brochures, il faut attendre 1955 pour que soit publiée une nouvelle biographie assez consistante sous la plume de Arthur et Elizabeth Sheehan : *Pierre Toussaint : A Citizen of Old New-York*.

À la demande du Cardinal Spellman, le père Benjamin M. Horton, S.J. forma le « Pierre Toussaint Guild » pour aider à diffuser les informations et encourager la dévotion envers lui. En 1981 Ellen Tarry publia la biographie romancée, intitulée : *The Other Toussaint*. Désormais Pierre devenait un événement dans la vie de l'Église contemporaine et une des descendantes de la famille Schuyler, Mme Hope Warren Wilberforce, sœur de Warren

Schuyler, insistait pour qu'on aide la hiérarchie à découvrir l'héroïcité de la charité de Toussaint. [226]

En 1970, le Cardinal Terence Cooke, archevêque de New-York, commença les préparatifs pour un procès formel de canonisation. Son successeur le Cardinal John O'Connor, en 1987, désigna Mgr Michael J. Wrenn pour la préparation du procès diocésain. La Congrégation pour la cause des saints accorda son *nihil obstat* pour l'ouverture du procès le 12 novembre 1988. Le père Carlos Lizarraga fut désigné comme Postulateur de la Cause le 22 mai 1989. Le 5 décembre 1989, à la session d'ouverture du procès, le Cardinal O'Connor constitua officiellement la Commission Historique composée de trois membres : Mgr Norbert M. Dorsey, P. Thomas J. Shelley, Mgr Michael J. Wrenn. La deuxième session eut lieu le 15 mai 1990 avec le témoignage de 5 des témoins, les autres sessions eurent lieu le 26 et le 30 octobre 1990. Le premier novembre 1990 on commença l'exhumation des restes du Serviteur de Dieu au cimetière de l'Ancienne Cathédrale S. Patrick qui furent transportés le 4 décembre 1990 dans la crypte sous le maître-autel de la Cathédrale S. Patrick.

Le 18 juin 1991, on célébra la dernière session du procès diocésain et les *Acta* furent placés dans des boîtes scellés pour les envoyer à la Congrégation pour la Cause des Saints à Rome. Celle-ci déclara la validité du procès diocésain le 16 novembre 1991. Le 22 novembre 1991, le père Peter Gumpel, S.J. fut désigné comme *Relator* de la cause. Les deux volumes de la *Positio super vita, virtutibus et fama sanctitatis* de Pierre Toussaint furent présentés à la *Congregatio de causis sanctorum* le 14 novembre 1993.

On avait déjà envoyé à Rome une copie de tous les documents conservés à la « New-York Public Library », de tous les livres publiés et les documents sur la reconnaissance du corps.

Le 7 octobre 1995 dans une homélie à la Cathédrale saint Patrick de New-York, le Pape Jean-Paul II disait aux familles :

Sous le grand autel de cette cathédrale, est enterré, avec les précédents cardinaux et archevêques de New-York, le serviteur de Dieu Pierre Toussaint, un homme marié, qui fut autrefois un esclave originaire de Haïti. Qu'y a-t-il de si extraordinaire chez cet homme ? Il émane de sa personne une foi extrêmement sereine et joyeuse, nourrie chaque jour par l'Eucharistie et des visites au Saint Sacrement. Face à la discrimination permanente et douloureuse, il a compris, comme peu l'ont compris, la signification des paroles : « Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34). Aucun trésor n'élève et transforme autant que la lumière de la foi.

Le 17 décembre 1996, le Décret reconnaissant l'héroïcité des vertus de Pierre Toussaint fut approuvé par le Pape. Désormais pour l'Église il n'y a plus aucun doute sur la qualité de la vie chrétienne de Pierre. Il peut être proposé comme modèle, il mérite notre respect et notre considération : il est **Vénérable**.

Il ne nous reste plus qu'à prier et attendre un signe du ciel, un miracle authentiquement prouvé dû à son intercession pour que l'Église le déclare « Bienheureux » c'est-à-dire, reconnaisse qu'il est dans la communion divine et intercède pour nous dans le Christ. Nous pourrions lui demander de prier non seulement *avec* nous, mais aussi *pour* nous.

L'étape suivante (Canonisation), sur la base d'un second miracle, signifiera simplement que son nom sera inscrit au calendrier de l'Église universelle et que partout sur la terre on se rappellera de lui.